

## QUESTION ECRITE

**Auteur** UDC, par Flavien Sauthier (suppl.)  
**Objet** Travaux exécutés par les requérants d'asile des Mayens-de-Chamoson à titre privé  
**Date** 17.06.2016  
**Numéro** 47

---

Des demandeurs d'asile, logés aux mayens de Chamoson au «temps de vivre», auraient été aperçu alors qu'ils étaient occupés à des travaux d'aménagement d'une piscine chez le fils du propriétaire des locaux précités. Des programmes d'intégration sont en place mais il ne m'a pas semblé que ce genre de travaux en face partie.

### **Conclusion**

Après enquête, la cheffe du DSSC peut-elle confirmer ces allégations, celles-ci sont-elles fondées et quelles mesures, dans l'affirmative, seront ordonnées ou entent-elle prendre?